

<b>DIRECTEUR DES SERVICES PENITENTIAIRES</b>			
<p align="center"><b>CONCOURS EXTERNE</b> Ouverture inscriptions : début octobre Clôture inscriptions : début décembre Mi-mars (épreuves écrites) Juin (épreuves orales)</p>			<b>i-EPrépa</b>
<b>EPREUVES D'ADMISSIBILITE</b>	<b>COEFFICIENT</b>	<b>DUREE</b>	<b>MODULES CORRESPONDANTS</b>
Composition portant sur l'évolution politique, sociale, économique et le mouvement des idées depuis le XVIII ème siècle	4	4H	<b>Culture générale</b>
Rédaction d'une note, à partir d'un dossier, permettant de vérifier l'aptitude du candidat à faire l'analyse et la synthèse d'un problème et d'apprécier les connaissances acquises, portant sur un sujet au choix du candidat : a) droit public b) droit pénal ou en procédure pénale	5	5H	<b>Droit public</b> <b>Droit pénal - procédure pénale</b> <b>Droit pénal +</b>
Composition ou étude de cas au choix dans l'une des matières suivantes au choix du candidat : a) économie b) sciences et ressources humaines c) statistiques et mathématiques d) criminologie et droit pénitentiaire	4	4H	<b>Culture générale</b> <b>Droit pénal</b> <b>Economie</b>

EPREUVES D'ADMISSION			
Entretien de recrutement devant les membres du jury, à l'exception du psychologue, commençant par un exposé, soit à partir d'un sujet d'ordre général sur un thème d'actualité, soit à partir d'une étude de cas, qui auront été tirés au sort par le candidat. Cet entretien est appuyé par le rapport établi préalablement par un psychologue qui aura soumis le candidat à des tests psychologiques	9 (note < 5 éliminatoire)	15 mn de préparation + 10 mn exposé + 20 mn conversation	<b>Module admission</b>
Interrogation permettant de vérifier la maîtrise des principales données et la compréhension des grands problèmes portant sur l'une des matières suivantes au choix du candidat : a) histoire et relations internationales depuis 1918 b) sciences et ressources humaines (si matière non choisie à l'écrit) c) finances publiques d) droit public (si matière non choisie à l'écrit) e) droit pénal et procédure pénale (si matière non choisie à l'écrit)	3	30 mn de préparation + 30 mn oral	<b>Droit public</b> <b>Droit pénal - procédure pénale</b> <b>Finances publiques</b>
Epreuve de langue vivante étrangère comportant la lecture et la traduction d'une partie d'un texte d'actualité ainsi qu'une conversation dans la langue suivante : allemand, anglais, arabe littéraire, arabe dialectal, espagnol, italien, russe et portugais	2	20 mn préparation + 20 mn oral	<b>Revue de presse (anglais)</b> <b>Module admission</b>

<b>CONCOURS INTERNE</b> Ouverture inscriptions : début octobre Clôture inscriptions : début décembre Mi-mars (épreuves écrites) Juin (épreuves orales)			<b>i -EPrépa</b>
EPREUVES D'ADMISSIBILITE	COEFFICIENT	DUREE	MODULES CORRESPONDANTS
Rédaction d'une note, à partir d'un dossier, portant sur une question politique, sociale, économique et le mouvement des idées depuis le XVIII ème siècle	4	4H	<b>Culture générale</b>
Rédaction d'une note, à partir d'un dossier, permettant de vérifier l'aptitude du candidat à faire l'analyse et la synthèse d'un problème et d'apprécier les connaissances acquises, portant sur un sujet au choix du candidat : a) droit public b) droit pénal ou en procédure pénale	5	5H	<b>Droit public</b> <b>Droit pénal - procédure pénale</b> <b>Droit pénal +</b>
Composition ou étude de cas au choix dans l'une des matières suivantes au choix du candidat : a) économie b) sciences et ressources humaines c) statistiques et mathématiques d) criminologie et droit pénitentiaire	4	4H	<b>Culture générale</b> <b>Droit pénal</b> <b>Economie</b>

EPREUVES D'ADMISSION			
<p>Entretien de recrutement permettant d'apprécier les qualités de réflexion, la personnalité et les motivations du candidat.</p> <p>L'entretien avec les membres du jury, à l'exception du psychologue, aura pour point de départ au choix du candidat :</p> <p>a) un exposé par le candidat de son parcours professionnel</p> <p>b) une épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (appuyé par le dossier RAEP). Cet entretien est appuyé par le rapport établi préalablement par un psychologue qui aura soumis le candidat à des tests psychologiques</p>	9 (note < 5 éliminatoire)	+10 mn exposé + 30 mn conversation	<b>Module admission</b>
<p>Interrogation permettant de vérifier la maîtrise des principales données et la compréhension des grands problèmes portant sur l'une des matières suivantes au choix du candidat :</p> <p>a) histoire et relations internationales depuis 1918</p> <p>b) sciences et ressources humaines (si matière non choisie à l'écrit)</p> <p>c) finances publiques</p> <p>d) droit public (si matière non choisie à l'écrit)</p> <p>e) droit pénal et procédure pénale (si matière non choisie à l'écrit)</p>	3	30 mn préparation + 30 mn oral	<b>Droit public</b> <b>Droit pénal - procédure pénale</b> <b>Finances publiques</b>
<p>Epreuve de langue vivante étrangère comportant la lecture et la traduction d'une partie d'un texte d'actualité ainsi qu'une conversation dans la langue suivante : allemand, anglais, arabe littéraire, arabe dialectal, espagnol, italien, russe et portugais</p>	2	20 mn préparation + 20 mn oral	<b>Revue de presse (anglais)</b> <b>Module admission</b>